

République Islamique de Mauritanie  
Honneur-Fraternité-Justice



Ministère de l'Habitat,  
De l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire  
Agence Nationale d'Exécution  
et de Suivi des Projets (ANESP)

وزارة الإسكان  
و العمران و الاستصلاح الترابي  
الوكالة الوطنية لتنفيذ  
ومتابعة المشاريع

Commission Ad Hoc chargée de l'ouverture et de l'évaluation des Offres infra –Seuil créée par note de service N°0019 du 27/10/2022

PROCES-VERBAL N°007/22/COM AD HOC

L'an deux mille vingt-deux et le mercredi 30 novembre à 15 h 30 s'est tenue dans les locaux de l'ANESP une réunion de la commission ad hoc créée par note de service N°00019 du 27 Octobre 2022 sur convocation de son Président Mr Amy Vall.

**Étaient présents :**

- Monsieur Amy Vall, Président
- Monsieur Mohamed Ould Habib, Chef Service Moyens Généraux, membre
- Monsieur Bechir Ould Mohamed Lehib, Consultant, observateur

**Ordre du jour de la réunion :**

1°. Évaluation des offres reçues relatives à la consultation pour fourniture d'accessoires voitures (pneus, batteries, ...etc)..

L'Autorité Contractante a consulté les entreprises suivantes :

- Ets BAKAR (lettre N°00013/DG/ANESP)
- Papeterie du Centre (lettre N°00014/DG/ANESP)
- Groupe SMD Sarl (lettre N°00015/DG/ANESP)
- Ets SGI (lettre N°00016/DG/ANESP)

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président déclare ouverte la séance et demande aux membres de procéder à l'examen des soumissions reçues suite au dépouillement de la consultation citée plus haut.

Il ressort de cet examen que :

- Les entreprises suivantes ont répondu dans les délais prescrits :
  - Ets SGI.
  - Groupe SMD Sarl.

- Aucun représentant des soumissionnaires n'a été présent.

- Un procès-verbal d'ouverture des plis a été dressé par la commission AD HOC et il a été signé par l'ensemble des membres présents (Réf : **PROCES-VERBAL N°003/22/COM A D HOC**)

La commission a, par la suite, procédé à l'examen détaillé des offres

### 1. Examen de la conformité des offres

Il consiste en la vérification de la conformité des éléments tel que détaillé dans le tableau suivant :

Consultation pour consommables et fournitures de bureaux							
Informations lues à haute voix durant la séance du 30/11/2022							
Pli N°	Nom ou Raison sociale du candidat	Conformité formelle de l'enveloppe extérieure	Expérience du soumissionnaire dans l'exécution de commandes similaires	Contenu de la proposition Financière		Observations générales	Conformité (oui/non)
				Proposition financière	Délai proposé		
01	Ets S.G.I.	Oui	Fourni	400 780 MRU TTC	10 Jours	Hors enveloppe	Non
02	Groupe SMD Sarl	Oui	Fourni	398 112 MRU TTC	10 Jours		Oui

A l'issue de cet examen, l'offre de soumissionnaire **Groupe SMD Sarl** a été jugée conforme et retenue pour le reste de l'évaluation

### 2. Qualification des soumissionnaires

L'élément justifiant la capacité du soumissionnaire à exécuter la commande est :

- Copie des attestations de service fait,
- Un délai de livraison.

A l'issue de cet examen, le soumissionnaire **Groupe SMD Sarl** est qualifié et retenu pour le reste de l'évaluation.

Pour l'examen de point 2 voir tableau n°1 en annexe.

### 3. Evaluation des offres financières :

L'évaluation de l'offre du soumissionnaire jugé qualifié et dont l'offre est conforme va se faire sur la base des critères suivants :

a) vérifier que l'offre est complète (tous les éléments désignés au DDQE sont chiffrés), une offre ne présentant pas tous les éléments sera jugée non conforme

b) corriger toute erreur de calcul :

- Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;

- lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi ;

Les résultats de cette évaluation financière sont contenus dans le tableau n°2 en annexe.

c) classement des offres financières : l'entreprise **Groupe SMD Sarl** est déclarée conforme et moins disante . (Voir tableau n°3).

### Conclusion

Sur la base de l'évaluation des offres, la commission a jugé que l'entreprise **Groupe SMD Sarl** est qualifiée, son offre conforme aux exigences du dossier de consultation et la moins disante. Par conséquent, la commission propose à l'Autorité Copntractante de lui attribuer provisoirement le contrat susmentionné pour un montant de **Trois Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Cent Douze Ouguiyas Toutes Taxes Comprises (398 112 MRU TTC)** et un délai de dix jours (10 jours).

Un avis d'attribution provisoire sera publié et affiché au siège de l'ANESP.

Un délai de recours de deux (2) jours ouvrables est observé en faveur des soumissionnaires par l'Autorité Contractante.

**Le président de la Commission ad 'hoc**, Mr. Amy Vall Directeur Administratif et Financier

### Les membres :

- Maham Mohamed Lemine, Directeur Technique (Absent)
- Mohamed Habib, Chef Service Moyens Généraux

**Le Secrétaire de séance** : Mohamedou El Wely Chef Service Coopération et Coordination.

**Observateurs de circonstance** : Bechir Mohamed Lehbib Consultant

**Tableau n°1 : Examen de la qualification des offres du soumissionnaire**

Documents à vérifier	Soumissionnaire
	Groupe SMD Sarl
Soumission complété et signé	F
DDQE complété et signé	F
Délai de validité de l'offre	30 Jours
Expérience du soumissionnaire dans l'exécution de commandes similaires	F
Le planning de livraison	F
Qualification du soumissionnaire (oui/non)	Oui

Lors de l'évaluation des offres, le tableau sera renseigné avec les abréviations ci-dessous :

- *F*=fourni ;
- *NF*=non fourni ;
- *FNC*=fourni non-conforme ;

**Tableau n°2 : Evaluation financière des offres**

	Soumissionnaire
	Groupe SMD Sarl
Montant de l'offre lu publiquement	398 112 MRU TTC
Erreur de calcul	Néant
Montant corrigé	

**Tableau n°3 : Classement des offres et attribution**

Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement	Montant corrigé de l'offre	Rang	Attributaire
Groupe SMD Sarl	398 112 MRU	Néant	1	Groupe SMD Sarl
Ets S.G.I.	400 780 MRU	Néant	2	